

Compte-rendu du Conseil de Quartier de Saint Martin de Tallevende Du Mercredi 28 septembre 2016 – 20h Maison du temps libre

ELUS PRESENTS : Mr Marc ANDREU-SABATER Conseiller Départemental Maire de Vire Normandie, Mme Seguin Conseillère déléguée à la démocratie locale.

PRESENTS :

Mme Sophie OZENNE, Mr Philippe LEPLANOIS, Mme Elisabeth LEPLANOIS, Mr Christian PERRIER, Mr Stéphane PINCELOUP, Mme Madeleine DUPONT, Mme Jeannine CIROU, Mme Madeleine LAFOSSE.

ABSENTS EXCUSES :

Mr Raymond GABILLARD, Mr BARBIER Guy, Mme CANDEA Sophie.

.....

- ❖ Madame SEGUIN ouvre la séance en remerciant les conseillers de quartier d'être présents et souhaite la bienvenue aux nouveaux participants, elle rappelle rapidement les points qui vont être vus et indique que Monsieur le Maire sera présent ce soir.

.....

1) Les réponses aux points abordés lors de la précédente réunion :

- **Nettoyage du mini-golf :**

- Le nettoyage du mini-golf a été effectué par les services de la ville.

- **Le terrain de pétanque :**

- Il est juste rappelé que rien n'est envisagé pour le terrain de pétanque car les travaux à engager sont trop coûteux pour un résultat qui ne sera pas à la hauteur.

- **Panneau d'interdiction faite aux chiens :**

- Il est confirmé que l'information est passée dans le Vire Direct. Certains conseillers se plaignent d'une mauvaise diffusion du Vire Direct dans certains quartiers de St Martin de Tallevende notamment rue de Franceville, rue Jean Boucher et impasse des Jasmins.

- **Accès au bourg de Saint Martin de Tallevende et saisine par courrier de la commission de sécurité routière (CESR) :**

- Madame SEGUIN rappelle qu'un courrier a été préparé par Mme CANDEA pour saisir la CESR, elle demande aux conseillers s'il a bien été envoyé. Personne n'a su répondre, elle informe qu'un mail sera envoyé à Mme Candéa pour lui demander des informations à ce sujet.

- **Passages piétons place de Martilly :**

- Il est confirmé que le passage pour les piétons sera repoussé, concernant le stop, une zone 30 sera mise en place.

- **Pose d'un panneau stop après le carrefour sur la voie verte :**

- Concernant la pose du panneau stop après le carrefour sur la voie verte, il est indiqué qu'il existe déjà un « céder le passage ». Ce point a été évoqué en réunion de coordination des Adjointes et a été refusé.

- **Arrêt minute devant la boulangerie :**

- Des membres du conseil de quartier indiquent que ce n'est pas forcément une bonne solution, ils préféreraient la pose de barrières comme devant l'école Castel. Mme Seguin prend bonne note de la demande.

- **Informations sur la maison du temps libre :**
 - Madame Seguin indique au conseil de quartier que les élus émettent un avis favorable pour la pose d'un panneau d'information sur les activités de la Maison du Temps libre. Les services de la ville informent le conseil de quartier qu'ils n'ont pas de panneaux en stock. Mme Seguin précise que ce point sera revu ultérieurement et qu'une solution sera trouvée.
- **Courrier d'une conseillère de quartier pour le prêt des fers de golf :**
 - Il est indiqué au conseil de quartier que ce courrier n'a fait l'objet d'aucune réponse. Un courriel sera envoyé à Mme Candéa par le service démocratie locale pour faire un point avec elle.
- **Trottoirs trop hauts au niveau de l'hippodrome :**
 - Mme Seguin indique aux conseillers de quartier que les services de la ville souhaiteraient savoir exactement où se situent les trottoirs trop hauts. Une conseillère précise que c'est sur la route de Pont-Farcy à l'entrée du centre équestre. Les services de la ville seront informés pour vérifier et éventuellement remédier à ce problème.
- **Débordement des ordures ménagères :**
 - Il est précisé que ce point a fait l'objet d'une information auprès du service déchets.
- **Poteau télégraphique en bois, cassé en haut de « la Poterie » :**
 - Mme Seguin indique que les services de la ville ont appelé France Télécom qui doit faire une vérification annuelle de ses installations. Un conseiller précise qu'il a pris l'initiative d'écrire à France Télécom.
- **Poteau métallique défoncé au carrefour de la Marette :**
 - Il est indiqué que le service voirie de la ville va envoyer une personne relever les numéros de ces poteaux et prévenir les prestataires concernés (EDF-France Télécom).

2) Les différents points que les conseillers de quartier souhaiteraient aborder lors du prochain conseil de quartier :

- **Pose d'une toutounette place de Martilly.**
- **Problèmes des arrêts de bus.**
- **Informations sur les horaires et les jours de réunion du conseil de quartier.**

.....

❖ Mme Seguin remercie Mr le Maire d'être présent ce soir et lui donne la parole pour un échange avec les conseillers de quartier.

- Suite à une question de Mr PERRIER regrettant la disparition du statut de commune associée de St Martin de Tallevende, Mr le Maire explique aux membres du conseil de quartier, les raisons de la création de Vire Normandie en rappelant que cette création était une condition de la loi NÔTRE pour conserver le même montant de dotation globale de fonctionnement.
- Répondant à une conseillère de quartier qui l'interrogeait sur la date des travaux du bourg de St Martin de Tallevende, Mr Le Maire explique que ceux-ci démarreront par l'enfouissement et l'effacement des réseaux en 2017 et que la seconde phase débutera en 2018. Il indique aussi que des réunions d'information seront organisées.
- Une conseillère demande ce qu'il va advenir du terrain mal entretenu situé en bordure de la passerelle au niveau de la vire, Mr Le Maire lui répond qu'il sera procédé à un échange de parcelle entre le propriétaire et la ville pour qu'elle récupère ce terrain.

- Est évoqué aussi par un membre du conseil de quartier la possibilité de créer un chemin à partir de la passerelle qui pourrait permettre aux collégiens de se rendre plus facilement à pied au collège du Val de Vire.
 - Suite à une question sur le stationnement, Mr Le Maire informe le conseil de quartier qu'une délégation de service public pour une fourrière a été décidée au conseil municipal.
- ❖ Mme Seguin remercie Monsieur le Maire d'être venu au conseil de quartier et informe les conseillers avant de partir, qu'une réunion du COPIL aura lieu le mardi 11 octobre à 20h30 pour évoquer la fête inter-quartiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Prochaine réunion du conseil de quartier de Saint Martin de Tallevende :
Le mardi 6 décembre 2016 à 20h
Maison du temps libre.